

La cause était donc entre les mains de la Section historique. Elle avait été confiée à Mgr Aimé-Pierre FRUTAZ qui avait travaillé en lien étroit avec le postulateur, frère Hippolyte-Victor, pendant dix années d'intense activité : recherches dans un grand nombre d'archives, récupération des témoignages des premiers procès, en particulier des témoignages de De Villerabel et du frère Abel Gaudichon, documentation critique des biographies les plus accréditées, en particulier celles de Laveille et Ropartz. Les deux historiens devaient répondre aux questions suivantes, concernant le serviteur de Dieu :

- sa collaboration scientifique avec son frère Féli, spécialement dans les premières œuvres écrites en commun : « Réflexions sur l'État de l'Église en France » et « Tradition de l'Église sur l'institution des évêques »
- sa position par rapport aux quatre articles gallicans.
- sa position par rapport à Féli, lors de la parution de « *Paroles d'un croyant* » et jusqu'à la mort de celui-ci.
- sa position lors de la parution des encycliques de Grégoire XVI, « *Mirari vos* » et « *Singulari nos* », ainsi que sa conduite vis-à-vis des membres dissidents de la Congrégation de Saint-Pierre (1832-1834).
- son attitude dans la confrontation avec les évêques de Saint-Brieuc et de Rennes (1819-1841).
- la valeur des écrits des prêtres Coedro, Feildel et Persehais, hostiles au serviteur de Dieu.
- sa conduite dans les procès et les recours administratifs visant à défendre ses droits et ceux des Frères de l'Instruction Chrétienne et des Filles de la Providence.
- l'accusation portée aux protagonistes de la Cause d'avoir omis de citer les textes hostiles à la Cause, soit dans le procès de Vannes (1999-1901), soit dans le procès apostolique (1912-1914).
- La valeur des deux principales biographies du serviteur de Dieu écrites par Ropartz et Laveille.

La réponse à ces questions importantes et délicates fut le résultat de l'intense travail commun de Mgr Frutaz et du fr. Hippolyte-Victor. Il en sortit un imposant volume de 700 pages, publié en 1960, par la section historique de la Sacrée Congrégation des Rites, qui fut édité par l'Imprimerie vaticane, sous le titre de « *Summarium additioale, Présentation officielle des documents annexée à la nouvelle Positio sur les vertus* ».

Concrètement, ce texte fondamental présenté par la Section historique était le document destiné aux Consultants pour leur permettre de porter un jugement complet sur les vertus du serviteur de Dieu, en réponse aux graves objections du Promoteur de la foi, formulées lors de la réunion antépréparatoire de 1946. Ce document portait le nom officiel d'« *Informatio* ».

... et comprenait les titres suivants :

- Objet et but du *Summarium*,
- Histoire de la Cause,
- Travail réalisé par la Section historique,
- Chronologie de la vie du serviteur de Dieu,
- Résultats de l'enquête conduite par la section historique,
- Critères ayant présidé à l'édition des textes.

Ce précieux dossier fut ensuite remis aux Consultants de la Section historique pour qu'ils puissent disposer des réponses aux objections qui avaient été fidèlement reproduites à la fin du volume. En même temps, le document fut également transmis aux Consultants théologiques. C'est à ces derniers qu'il reviendra de porter un jugement sur les vertus du serviteur de Dieu. Le 30 juin 1960, les Consultants de la Section historique donnèrent un jugement très favorable sur les réponses aux *Animadversiones* de 1946. Ce jugement fut remis aux Consultants théologiques.